



De la Sécurité sociale, on est passé à l'assurance maladie. Bientôt à l'assurance tout court ?

DR DIDIER POUPARDIN (1)

Le gouvernement annonce de nouveaux déremboursements, continuant la privatisation rampante de la protection sociale. La Sécu, conquête des salariés issue du Conseil national de la Résistance, se voit réduite à une « assurance maladie » qui s'efforce de transférer ses charges sur les personnes et leurs mutuelles privées. Demain, deviendra-t-elle une « assurance » tout court ?

Une campagne idéologique majeure légitime cette transformation. Elle consiste à sacraliser les déficits comme immuables, pourtant construits de toutes pièces, et développer l'idée « de bon sens », vérifiable par chaque « ménage » : « Lorsqu'on n'a pas assez de ressources, il faut diminuer les dépenses ! »

Toute personne malade est ainsi transformée en « consommateur de soins » inconscient et puéril, et de surcroît « fraudeur potentiel ». D'où les campagnes de culpabilisation, incitant au renoncement aux soins et à la résignation des soignants. D'où les dépenses sécuritaires invraisemblables autour de la modification des cartes Vitale avec photos. Demain avec fichage ADN ?

D'où la course au « dossier médical personnalisé », gravé dans la carte Vitale, inévitablement ouvert à tout vent. Adieu le secret médical ! Et danger pour les libertés !

C'est ainsi que tout médecin est tenu d'adhérer aux « objectifs » des caisses et de devenir l'artisan de la limitation des soins remboursés. C'est la « maîtrise médicalisée des soins ». À laquelle s'ajoute aujourd'hui la médecine à la prime d'obéissance !

Les ordonnances « bizonnes » sont un produit de cette campagne idéologique. Elles ont été conçues pour les personnes atteintes de maladies graves (affections de longue durée ;

ALD). Elles sont spéciales, comportent une partie haute et une partie basse. Les médicaments de l'ALD doivent être inscrits en haut et sont remboursés à 100 %, tous les autres doivent figurer en bas et sont remboursés de 0 à 65 %.

Elles sont un non-sens éthique : elles obligent les médecins à ne plus considérer les personnes malades dans leur intégralité, physique, psychologique et sociale.

Elles sont aussi un non-sens scientifique : les maladies retentissent les unes sur les autres et affai-

Le 6 octobre, le tribunal des affaires de Sécurité sociale (TASS) de Créteil rendra son verdict dans l'affaire qui oppose la caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne à Didier Poupardin, médecin généraliste à Vitry depuis 34 ans. Son forfait ? Avoir contourné les stricts règlements d'un système de soins de plus en plus inégalitaire pour être certain que ses patients atteints de maladie chronique... prennent le traitement prescrit !

tique grave n'a aucune conséquence pour lui ? Le rôle de prévention du médecin doit-il être abandonné, d'autant que les troubles induits par une hypercholestérolémie ne sont souvent pas ressentis par les personnes, qui ne sont donc pas motivées pour prendre un tel médicament ? De plus, prescrit dans la 2^e zone, il peut être perçu comme moins important.

Dans ce qui m'oppose à la CPAM, on m'a souvent qualifié de médecin humaniste. Bien sûr, mes motivations humanistes sont importantes et mes engagements dans les combats antiracistes et politiques ont renforcé ma détermination.

Les « bizonnes futés » se sont engouffrés dans ce discours pour exiger une sanction. Je serais généreux, mais avec l'argent des autres !

Mais l'existence des ordonnances bizonnes soulève de nombreuses questions de santé qu'il ne faut pas occulter derrière l'humanisme : d'abord

les questions éthiques et scientifiques, mais aussi celles des conditions de travail de la médecine de proximité, du harcèlement et du découragement des médecins dans les campagnes et les quartiers, créant des déserts médicaux.

Ces déserts sont d'ailleurs comparables, toutes proportions gardées, à ceux provoqués par la fermeture de lits hospitaliers au nom de la sainte diminution des dépenses de santé.

Le développement des techniques médicales, l'allongement de la durée de la vie devraient au contraire inciter, dans une société



JEAN-PIERRE MULLER / AFP

La campagne idéologique présente les déficits comme immuables, alors qu'ils sont construits de toute pièce.

blissent le corps humain ; les effets secondaires des médicaments touchent évidemment d'autres organes que celui pour lequel on le prescrit. Au tribunal, le 8 septembre, l'avocate de la CPAM 94 m'a reproché d'avoir fait rembourser à 100 % un médicament contre le cholestérol chez une personne atteinte d'asthme sévère. L'exemple est particulièrement bien choisi. Faire baisser le cholestérol est une des préventions de maladies cardiaques. La CPAM pense-t-elle que la survenue d'une maladie des coronaires chez un asthma-

humaine et solidaire, à dépenser bien plus pour la santé et pour les services publics. Par exemple, aux dépens de subventions aux fabricants d'armes, de la guerre en Afghanistan, de l'entretien de troupes dans de nombreux pays...

Il est temps de désacraliser les constructions idéologiques des grands prêtres libéraux en affirmant des principes éthiques, scientifiques et humanistes pour faire valoir l'existence de droits dans une société égale et solidaire. ★

(1) <http://didierpoupardin.wordpress.com>